



Rue Albert 1er 9
5380 Fernelmont
081/40.91.60

« LES MINI-POUSSENT »

Projet de vie

Octobre 2019

« Les Mini-Poussent »

La Goyette, 16

5340 Faulx-les Tombes

081/83.40.24

Intercommunale des modes d'accueil pour jeunes enfants

contact@imaje-interco.be | www.imaje-interco.be | Fax: 081/40.91.61

Projet de vie de la crèche « Les Mini-Poussent » :

1. Type d'accueil :

La crèche est agréée pour l'accueil de 30 enfants équivalents temps plein de 0 à 3 ans. Elle est ouverte de 7h00 à 18h30.

C'est une crèche gérée par l'intercommunale I.M.A.J.E. (partenariat commune, IMAJE, ONE).

La crèche fonctionne en trois sections : un espace « bébés », un espace « moyens » et un espace « grands ».

2. L'équipe :

L'équipe est composée de :

- 10 puéricultrices ;
- 1 aide logistique à temps plein ;
- 1 infirmière en santé communautaire ;
- 1 assistante sociale

Les repas de midi sont préparés par l'entreprise TCO.

3. Objectifs du projet de vie :

Le projet de vie de la crèche rencontre les objectifs généraux du code de qualité de l'ONE, à savoir :

- Préparer le premier accueil et instaurer une relation de confiance avec les parents (en ce compris le secret professionnel) ;
- Accompagner les parents et l'enfant dans le processus de séparation ;

- Aménager l'environnement en assurant la sécurité physique et psychique des enfants tout en leur permettant de développer leurs activités (au niveau psychomoteur, cognitif, social et affectif) ;
- Assurer une continuité dans l'accueil ;
- Amener l'enfant vers l'autonomie en lui donnant des responsabilités ;
- Tenir compte des besoins spécifiques de chaque enfant, de ses émotions dans la prise en charge quotidienne ;
- Accompagner l'enfant dans son processus de socialisation ;
- Assurer la formation continuée du personnel et lui offrir des conditions de travail gratifiantes et efficaces ;
- Etablir des relations avec les institutions locales concernées par le secteur de la petite enfance.
- Préparer le départ de l'enfant.

4. Philosophie du projet :

L'élément central de notre projet est le respect du rythme de l'enfant à tous les niveaux, c'est-à-dire le sommeil, l'alimentation, le développement psychomoteur et affectif. Ceci signifie par exemple que le personnel de la crèche ne mettra pas un enfant en position assise ou debout s'il ne sait pas le faire lui-même. Notre objectif à ce niveau est de lui permettre d'acquérir une meilleure motricité afin qu'il ait plus d'assurance dans son corps tout en connaissant ses limites.

Respecter l'enfant, c'est respecter ses besoins mais aussi lui donner un cadre, des limites qui vont lui permettre de se construire et de se développer à son propre rythme. L'équipe écoute donc l'enfant, l'observe afin de répondre à ses besoins en visant à favoriser son autonomie.

Il nous semble important de souligner que le rôle de "1^{er} éducateur" revient aux parents et que nous souhaitons établir une relation de confiance avec eux afin de les aider dans cette démarche.

5. L'accueil de l'enfant et de ses parents :

5.1 L'inscription :

Environ un mois avant l'entrée à la crèche, l'infirmière sociale rencontre les parents à la crèche afin de faire l'inscription définitive et de préparer l'accueil de l'enfant. Elle fait connaissance avec les parents et l'enfant ; elle répond à leurs questions, leurs angoisses éventuelles. Ensemble, ils remplissent le dossier administratif et parcourent le ROI.

La période de familiarisation, d'une durée de cinq jours, est fixée avec les parents le jour de l'inscription.

5.2 La période de familiarisation :

Il s'agit d'une période de transition se déroulant avant l'entrée définitive de l'enfant. Cette période nous semble nécessaire car elle permet que la transition maison-crèche se fasse en douceur. C'est l'occasion pour les parents de faire connaissance avec les puéricultrices mais elle permet aussi et surtout à l'enfant de prendre ses repères (nouveaux visages, nouveaux bruits, absence de papa, maman, frère(s) et soeur(s)...).

Elle permet, enfin, à l'équipe de faire connaissance avec l'enfant, de dialoguer avec les parents et de compléter avec ceux-ci le carnet « A mon rythme à la crèche ».

- **Le premier jour :**

L'enfant vient à la crèche avec son ou ses parent(s) pendant 1h-1h30 (de préférence le matin vers 9h00).

Il fait ainsi connaissance avec la crèche, l'équipe et les autres enfants en présence de ses parents. La puéricultrice présente et parcourt avec les parents le carnet « A mon rythme à la crèche », elle parle à l'enfant et refait un tour des locaux avec lui et ses parents si ceux-ci le souhaitent.

- **Le deuxième jour :**

L'enfant vient à la crèche environ deux heures (bien souvent de 9h à 11h). Les parents peuvent de nouveau rester un peu. S'ils se sentent prêts, ils peuvent ensuite quitter la section afin d'essayer une première séparation.

Les puéricultrices apprennent à connaître l'enfant, observent ses réactions par rapport à ce nouvel entourage et font part de leurs observations aux parents lorsqu'ils viennent rechercher leur enfant.

- **Le troisième jour :**

L'enfant vient trois heures (de 9h à 12h par exemple). Les parents sont invités à prendre le temps de dire au revoir à leur enfant puis à essayer une deuxième séparation un peu plus longue cette fois. Pour l'enfant, c'est parfois l'occasion de recevoir son premier repas à la crèche voir même de faire sa première sieste.

- **Le quatrième jour :**

L'enfant vient une demi-journée (4 heures). Il reçoit un repas et peut faire une sieste.

- **Le cinquième jour :**

Si tout s'est bien passé et que l'enfant nous semble prêt, il est invité à venir passer une journée complète à la crèche (9h - 15h). Il s'agit d'une petite journée avant l'entrée définitive selon l'horaire décidé par les parents.

Si, au bout du quatrième jour, l'enfant ne semble pas prêt, on prolonge la période de familiarisation en fonction des besoins de chacun.

La puéricultrice présente lors de la période de familiarisation transmet à ses collègues les informations utiles données par les parents (oralement et dans le cahier de communication).

Les parents ne doivent pas hésiter à téléphoner à la crèche pour demander des nouvelles de leur petit bout' chou ; surtout lors de cette période de familiarisation et durant les premières semaines à la crèche. Confier son enfant à un milieu d'accueil (quel qu'il soit) n'est pas toujours chose aisée et nous en avons pleinement conscience.

6. Présentation des lieux :

La crèche se divise en trois sections : l'espace « Cocon » pour les bébés, l'espace des « Chenilles » pour les moyens et l'espace des « Papillons » pour les plus grands.

Deux puéricultrices de référence ont été désignées pour chaque section ce qui offre de la continuité pour les enfants et pour les parents. Elles connaissent bien les enfants, leurs habitudes et peuvent donc répondre au mieux à leurs besoins. Une autre puéricultrice est « volante » et change de section en fonction des nécessités.

Deux fois par an, en septembre et au printemps, une des deux puéricultrices référentes change de section afin de suivre les enfants dont elle s'occupe. Cela est assuré dans un souci de continuité et de repères pour les enfants.

6.1 L'accueil au quotidien :

De 7h00 à 7h30, l'accueil se fait dans la section des bébés par une puéricultrice. Une fois que la deuxième puéricultrice a pris connaissance des informations, les moyens et les grands descendent dans la section des moyens. Vers 8h, les grands rejoignent à leur tour leur section.

Nous accordons de l'importance au moment de la séparation du matin. C'est l'occasion pour les parents d'informer l'équipe sur le déroulement de la nuit, l'heure de déjeuner, les anecdotes éventuelles...

Nous demandons que le premier biberon ou le petit déjeuner soit donné à la maison. Cela permet à l'enfant de profiter d'un moment privilégié avec ses parents avant l'arrivée à la crèche.

Dans tous les cas, nous demandons que l'enfant arrive à la crèche, habillé.

6.2 Le retour au quotidien

Vers 17h-17h30, les grands et les moyens ne forment plus qu'une seule section.

Chaque puéricultrice échange avec sa collègue les informations du jour. Celle qui fait la fermeture peut donc faire part aux parents du déroulement de la journée.

La puéricultrice raconte donc aux parents la journée de l'enfant. Pas seulement les repas, sieste... mais aussi les anecdotes, les activités, les moments particuliers propres à chaque enfant.

La puéricultrice essaye d'être attentive à ce que chaque parent reçoive les informations qu'il souhaite. Cette communication est essentielle et a pour objectif commun le bien-être de l'enfant.

Chaque enfant a un petit cahier de vie dans lequel les puéricultrices écrivent régulièrement de petites anecdotes ainsi que ses progrès à la crèche. Il est agrémenté de photos. Les parents qui le souhaitent peuvent le consulter quand ils le veulent. Ce cahier est rendu systématiquement à l'entrée à l'école.

7. Une journée dans l'espace « Cocon » (bébés) :

Cet espace est appelé l'espace « cocon ». Les plus petits y sont « cocoonés ». L'accent est mis sur l'accueil des enfants et de leurs parents en douceur.

Il n'y a pas d'horaire fixe dans la section des bébés. **Nous respectons le rythme de chaque enfant.** Les heures de repas et de siestes dépendent donc des besoins de chaque enfant (pouvant également varier d'un jour à l'autre).

7.1 Les jeux :

L'éveil sensoriel est mis en avant grâce à des jeux de différentes textures, émettant différents bruits, des miroirs, des comptines...

La puéricultrice est attentive à favoriser la liberté de mouvement, la découverte de son corps et l'observation de l'environnement de chaque enfant.

Pour cela, elle l'installe sur des tapis, des coussins, couché ou assis, en fonction de son développement psychomoteur. L'enfant ne sera pas mis dans une position qu'il n'a pas acquise. L'utilisation des relax est ponctuelle et limitée dans le temps.

Les puéricultrices s'asseyent régulièrement sur les tapis avec les enfants, de façon à être plus disponibles pour jouer, pour faire un câlin, pour entrer en communication avec les plus petits, ... De cette façon, elles sont disponibles pour assurer leur sécurité psychique et physique.

7.2 Les repas :

Les repas sont donnés à la demande. La puéricultrice ne réveille pas un enfant pour lui donner à manger.

Le repas est un moment de relation privilégiée avec l'enfant ; il est donné dans les bras, dans le relax ou la petite chaise en fonction du développement de l'enfant et de ses préférences.

Le passage du biberon à la purée et/ou à la panade se fait à la demande des parents, lorsque ceux-ci ont commencé à la maison.

Lorsque la maman allaite, on lui propose d'amener des biberons de lait maternel congelé. Elle peut aussi, si elle le souhaite, allaiter à la crèche. Un local calme et à l'écart est prévu à cet effet.

7.3 La sieste :

Les bébés sont mis au lit lorsqu'ils manifestent des signes de fatigue. Chaque bébé a son lit personnalisé avec ses affaires apportées par ses parents (sac de couchage, doudou,...).

8. Une journée dans l'espace des « Chenilles » (moyens)

Cet espace est appelé l'espace des « chenilles ». Il est prévu pour les enfants qui commencent à se déplacer (à quatre pattes, puis debout), à s'éveiller au monde qui les entoure.

Bien que nous continuons à respecter le rythme des enfants, un horaire un peu plus collectif existe.

8.1 De 7h à 7h30 : accueil chez les bébés.

8.2 De 7h30 à 9h : accueil et jeux libres

Des tapis, des miroirs, des modules de psychomotricité sont installés dans la section.

Grâce à l'aménagement de l'espace, les puéricultrices favorisent la curiosité visuelle, auditive et tactile, l'exploration, la découverte des autres et du monde.

Le développement de la psychomotricité occupe une place importante chez les moyens.

8.3 Vers 9h - 9h15 : soupe ou sieste

Un bol de soupe est proposé aux enfants.

Comme dans l'espace « cocon », les moments de repos ont lieu en fonction du rythme de chaque enfant.

8.4 De 9h15 à 11h : jeux libres ou activités structurées

Les puéricultrices veillent à installer des jeux adaptés à l'âge des enfants.

L'aménagement est réfléchi en espaces permanents (moteur, manipulation, symbolique, doux).

Les enfants choisissent le jeu qu'ils souhaitent (activités libres) et en plus, les puéricultrices proposent des activités plus spécifiques (lecture, extérieur, ...).

- **« Activités libres » au sein des espaces permanents**

Exemples : cuisine, ustensiles, module, coussins, voitures, poupées, poussettes, cubes, seaux...

Plusieurs jeux sont installés afin de laisser le choix à chaque enfant et de permettre plus d'interactions entre les enfants et les jeux. Des activités supplémentaires sont proposées et l'enfant peut, s'il le souhaite, y participer.

Lors des activités libres, la puéricultrice observe les enfants, leurs interactions, les aide (à leur demande) ou joue avec eux.

8.5 De 11h à 12h30 : le repas

Les moments de repas varient en fonction du rythme des enfants. Ils se déroulent individuellement dans des chaises ou à table pour les plus grands. Les puéricultrices donnent à manger aux plus jeunes et aident les plus grands tout en les laissant petit à petit manger seuls afin de favoriser leur autonomie.

Les puéricultrices commencent à donner les dîners vers 11h. Elles donnent d'abord aux enfants qui ont déjeuné tôt puis aux autres.

Les puéricultrices veillent à respecter le régime alimentaire et le mode de préparation (exemple : moulu ou en morceau...) choisis par les parents.

Deux types de repas sont livrés à la crèche :

- Les repas « bébés » : cuits à la vapeur sans aucun assaisonnement.
- Les repas « grands » : sans sel, sans poivre mais légèrement plus relevés, avec des sauces et divers féculents.

Le passage d'un type de repas à l'autre se fait en concertation avec les parents.

Les menus sont en permanence affichés dans le couloir et sur le site internet d'IMAJE.

8.6 De 12h30 à 15h : sieste et jeux

Comme le matin, les enfants qui manifestent des signes de fatigue sont mis au lit. Les enfants éveillés restent, quant à eux, dans la section où ils continuent à profiter des jeux à leur disposition et de la présence de la puéricultrice.

L'observation de l'enfant est également très présente.

8.7 De 15h à 16h30 : le goûter

Le goûter se déroule comme le repas de midi.

8.8 De 16h30 à 18h30 : retours et jeux

Que ce soit le matin ou l'après-midi, lorsque le temps le permet, nous profitons du jardin : promenade, découverte, jeux extérieurs, ...

9. Une journée dans l'espace des « Papillons » (grands)

Cet espace est appelé l'espace des « Papillons ». Il est réservé aux plus grands.

A ce moment, l'enfant manifeste d'avantage son besoin d'indépendance, affirme sa volonté, son envie de faire tout seul. Il développe ses capacités motrices, montre un besoin d'escalader, de grimper et de faire de nouvelles expériences.

C'est donc l'autonomie et la découverte que l'équipe tente de développer dans cette section. Pour cela, les enfants sont invités à faire de plus en plus de choses seuls, à prendre une part de plus en plus active dans les soins et activités.

9.1 De 7h à 8h : accueil chez les bébés puis chez les moyens

9.2 De 8h à 9h : accueil et jeux libres

Les espaces permanents sont aménagés avant que l'enfant arrive. Comme dans la section des moyens, l'enfant a accès aux jeux qu'il souhaite.

Un coin « doux », un coin poupées, un coin dinette ainsi qu'un coin psychomoteur restent en permanence présents dans la section. Des activités ponctuelles animent la journée (comptines, lecture, bac à riz, peinture, extérieur,...).

9.3 Vers 9h-9h15 : soupe

Un bol de soupe est proposé aux enfants.

Par ailleurs, l'eau est toujours à disposition et l'enfant peut boire lorsqu'il le souhaite.

9.4 De 9h15 à 10h45 : jeux

Aucune structure horaire n'existe à ce niveau, les puéricultrices essayent au maximum de tenir compte des besoins des enfants.

- **« Activités libres »**

Exemples : voitures, Lego, poupées, dînette, outils, ballons, vélos...

En cas de conflit, les puéricultrices observent les enfants et interviennent si cela s'avère nécessaire. Elles accompagnent les enfants dans la gestion de celui-ci afin qu'ils ne se fassent pas mal. L'accompagnement des émotions de l'enfant est également important. L'enfant doit se sentir entendu et rassuré.

Elles expliquent aux enfants le pourquoi de leur intervention. Il est en effet important de mettre des mots sur la situation afin que l'enfant en comprenne le sens.

Au sein de l'équipe, nous veillons à avoir une cohérence par rapport à ces situations, à ces limites afin que l'enfant ait les mêmes repères, quelle que soit la puéricultrice présente. Nous discutons en équipe de ces situations lorsqu'elles se présentent.

- **« Activités ponctuelles » :**

Exemples : dessins, peintures, collage, promenade, chansons, bac à riz, jeux d'eau...

Lors de ces « activités », les enfants sont libres d'y participer ou non. Elles ne sont pas trop longues et aucun résultat n'est attendu de notre part, seul le plaisir de l'enfant compte.

9.5 Vers 10h45 : chanson (rituel avant le repas)

Le moment du repas va arriver. Afin de structurer l'enfant et lui donner des repères sur sa journée, des rituels sont instaurés. Ex : chanson avant le repas, comptines, ...

9.6 Vers 11h : le repas

Les enfants s'installent à table où ils le souhaitent.

Le système de « self-service » est instauré et favorise le développement de l'autonomie, donnant ainsi une place plus active à l'enfant. Les plus jeunes sont évidemment accompagnés au début. Les plats sont installés à table devant eux.

Chacun peut se servir seul et une puéricultrice les accompagne à table. Le dessert (fruit) est proposé en même temps ainsi que l'eau. Dès que l'enfant a terminé, il peut quitter la table, ramener son assiette dans le bac à vaisselle, s'essuyer bouche et mains et regagner l'espace de jeux. L'enfant connaît sa satiété, nous lui faisons donc confiance quant à la gestion de son repas.

Chez les grands, le repas prend une dimension plus sociale. Le repas est pris avec tous les copains.

Un enfant n'est jamais obligé de finir son assiette. Il a le droit de ne pas aimer un aliment. Il peut se resservir de légumes et de féculents.

9.7 Vers 12h : Histoires

Lorsque tous les enfants ont terminé le repas, une puéricultrice s'installe sur le tapis pour lire des histoires.

9.8 Vers 12h15 : la sieste puis les jeux

Les grands dorment habituellement sur des « hamacs », sorte de petits lits au ras du sol. Le passage du lit cage au hamac est décidé par l'équipe et avec les parents en fonction du développement de chacun.

Une puéricultrice reste près des plus grands le temps de la sieste (besoin de sécurité).

Si un enfant se réveille avant 14h, nous lui laissons le temps tranquillement (avec un livre par exemple) puis, s'il ne souhaite plus rester sur sa couchette, nous l'invitons à regagner la section des moyens. Après 14h, ils sont invités à regagner la section où ils sont changés et habillés.

Nous ne réveillons pas un enfant qui dort.

9.9 Vers 15h - 15h30 : goûter

Les enfants reçoivent leur goûter. Il s'agit de pain avec fruits et un produit laitier 2x/semaine accompagné d'eau.

Les anniversaires peuvent être fêtés au moment du goûter.

9.10 De 15h30 à 17h

Après le goûter, les enfants profitent des espaces permanents réaménagés ou sortent dans le jardin.

9.11 Vers 17h-17h30 : retour chez les moyens

En fin de journée, lorsque les grands sont moins nombreux, ils repassent dans la section des moyens pour y finir la journée. Ils y côtoient donc des plus petits.

9.12 L'apprentissage de la propreté

L'apprentissage de la propreté se fait au rythme de l'enfant (en fonction de sa maturation psychologique et physiologique). Lorsque l'enfant est prêt et en a envie et lorsque le petit pot a déjà été introduit à la maison, nous continuons le processus d'apprentissage à la crèche. Nous refusons le conditionnement. Nous sommes donc à l'écoute de l'enfant et de ses demandes.

10. Le passage d'une section à l'autre

Celui-ci dépend du développement psychomoteur de l'enfant et de son autonomie. Chaque enfant a son propre rythme et il est important de le respecter. Il n'y a donc pas d'âge précis, le passage de section se fait quand l'enfant se révèle prêt.

Le passage de section se décide en équipe et après concertation avec les parents. Il sera fonction du développement psychomoteur (marche à 4 pattes, marche debout...), personnel (désir de découvrir autre chose...) et social (capacité à intégrer une section composée d'enfants plus grands...).

La puéricultrice « volante » qui connaît le fonctionnement des deux espaces, explique aux parents comment se passe une journée dans la nouvelle section.

Dans un souci de continuité et de bien-être des enfants, nous organisons des périodes de familiarisation avant le passage de section (comme lors de l'arrivée en crèche). Les enfants vont plusieurs fois dans leur nouvelle section, accompagnés de leur puéricultrice « volante ». Celle-ci, puisqu'elle connaît les enfants et le fonctionnement des deux sections, peut plus facilement présenter les « nouveaux copains » et expliquer les changements éventuels aux enfants en familiarisation.

Le passage se fait donc en douceur, de manière progressive afin de ne pas insécuriser les enfants. Ils y vont d'abord une petite heure pendant les jeux du matin puis un peu plus.

La puéricultrice « volante » laisse à l'enfant le temps de prendre ses repères, tant au niveau de l'espace qu'au niveau des « nouvelles têtes ». Ensuite, lorsqu'elle sent l'enfant à l'aise dans sa nouvelle section, il y reste pour le repas puis pour la sieste.

Chaque enfant ayant des facultés d'adaptation propres, il n'y a pas de temps imparti à ce passage.

11. Gestion des doudous :

Les doudous restent à la disposition des enfants ; ils sont mis à leur portée et les enfants vont les prendre ou les ranger en fonction de leur besoin (que ce soit dans les moments de jeux à l'intérieur ou à l'extérieur, au moment du repas, de la sieste ou du change...).

Les tétines restent également à disposition toute la journée. Les enfants sont invités à les enlever pour parler ou à les déposer dans les "poches à doudous" prévues à cet effet.

12. Collaboration avec la bibliothèque

Une convention a été instaurée avec la bibliothèque communale de Gesves. Celle-ci prête gratuitement à la crèche une dizaine de livres pour les enfants de 0 à 3 ans, ceux-ci sont renouvelés tous les mois.

Une fois par mois, une animatrice à la bibliothèque vient lire des histoires aux enfants. Cette activité "heure du conte" avec lectures et animations est appréciée de tous.

13. L'aménagement de la fin du séjour :

Il nous semble très important d'annoncer et de préparer l'ensemble des enfants de la section, par des rituels de passage, au futur départ d'un enfant du groupe, quelle qu'en soit la raison.

Les puéricultrices parlent avec l'enfant et avec ses copains de son départ, ce qui permet à l'enfant et aux puéricultrices de prendre conscience de cet évènement, de dire au revoir à chacun à sa façon s'il en a besoin.

14. Communication avec les parents

Un tableau de communication est installé dans le hall ; les parents y retrouvent des informations diverses : menus, dates de consultation, anniversaires des enfants, fermeture de la crèche, ... Ainsi qu'un tableau photos avec les puéricultrices présentes.

Nous invitons tous les parents à nous faire part de leurs remarques ou observations éventuelles.

Dans la mesure du possible, en cohérence avec le projet de vie, nous tiendrons compte de ceux-ci.

Pour mener à bien son action éducative, l'équipe utilise des outils écrits : cahiers de communication interne à l'équipe, feuille d'observation journalière pour les enfants, ... L'équipe se donne aussi des moments de réflexion informels lors des échanges quotidiens ou plus formels, lors des réunions d'équipe. Lors de ces réunions, nous échangeons sur nos projets, notre organisation, sur l'évolution des enfants....

15. Se poser en tant que professionnelle :

Etre professionnelle, c'est comprendre notre rôle éducatif. Cela signifie que nous devons savoir ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons. Nous n'agissons pas par intuition, mais bien avec conscience. Cela implique une observation de l'enfant.

En tant que professionnelle, nous nous devons de nous former, de nous informer (journées pédagogiques, formations...), de nous poser des questions par rapport à notre fonctionnement et nous sommes bien entendu soumises au secret professionnel. Le sens donné à nos actes, dans l'intérêt de l'enfant, est primordial.

16. Consultation ONE

La consultation a lieu une fois par mois ; elle est assurée par un médecin généraliste et par l'infirmière sociale. La présence des parents y est possible. La consultation a uniquement un rôle de prévention (suivi de la croissance et du développement, vaccination, respect des conditions d'accueil, questionnement ou inquiétudes particulières).

Nous voilà arrivés au terme de ce projet. Les responsables se tiennent à votre disposition pour toutes questions supplémentaires.

Bienvenue à vous et à votre petit bout'chou...
...et bon séjour parmi nous !